

XXXII.

Province de Manitoba.

Le 15 Juillet 1870, une proclamation royale a solennellement déclaré le transfert des Territoires du Nord-Ouest (ci-devant territoire de la C^e de la Baie d'Hudson) à la Puissance du Canada.

La Province de Manitoba, n'est qu'une faible portion des territoires du Nord-Ouest. Elle renferme la colonie de la Rivière-Rouge et celle du Portage, avec une population d'environ 17,000 âmes. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil législatif, actuellement de 7 membres et d'une chambre d'Assemblée de 24 membres. Elle a 2 représentants au Sénat fédéral, et 4 membres à la Chambre des Communes.

Comme le Canada vient d'acquérir les immenses possessions connues sous le nom de territoire du Nord-Ouest, aujourd'hui Provinces de Manitoba, du Nord-Ouest et de la Nouvelle-Colombie, remarquables par ses mines d'or, réputées plus riches que celles de la Californie, sur l'Océan Pacifique, la question de l'immigration et de la colonisation acquiert par là même, une importance sans précédent dans l'histoire de l'Amérique Britannique.

Le Gouvernement Canadien s'est engagé à construire un chemin de fer, qui complètera le réseau réunissant l'Atlantique au Pacifique, et qui se trouvera exclusivement sur son territoire. Les arpentages préalables se font simultanément dans différentes directions à l'heure présente. Ces voies ferrées nouvelles, traverseront les vastes prairies de l'Ouest et ouvriront un pays d'une richesse sans égale.

Le gouvernement Canadien est redevable à Mr Dawson, un de ses ingénieurs civils les plus distingués, des renseignements les plus précieux sur ces territoires. Déjà, avec des vapeurs sur les sections navigables et des diligences sur les chemins,